

## **1/ De quel type de garde ai-je besoin ?**

Pour cela, il est nécessaire d'échanger avec votre conjoint(e) pour savoir quel est votre projet éducatif mais aussi d'évaluer la marge de flexibilité horaire que vous accorde votre employeur. Une nounou pourra dans certains cas garder votre enfant plus tard qu'une crèche qui fonctionne à heures fixes.

## **2/ Quel est mon budget ?**

Faites le point de la part de budget que vous êtes disposé(e) à consacrer à la garde de votre enfant. Il est fort probable qu'une employée de maison qui s'occupe aussi du ménage et du repassage soit plus coûteuse qu'une assistante maternelle agréée. Ainsi, si vous êtes un peu juste, vous pourrez envisager une garde alternée par exemple. De même, le prix de la crèche est calculé en fonction de vos revenus.

## **3/ Qui peut me conseiller ? (Parents, amis, structures spécialisées, etc)**

La première personne à qui s'adresser reste le service approprié de votre mairie. Dans les grandes villes, comme Paris, vous pouvez vous tourner vers les Maisons de l'enfance (ou structures similaires). Pour les plus petites villes, un point relais des assistantes maternelles sera probablement ravi de vous renseigner. Enfin, votre entourage ne se privera pas de vous donner des conseils, certains sont peut-être bons à prendre.

## **4/ Suis-je prêt(e) à laisser mon enfant au domicile d'une inconnue ?**

Autrement dit, suis-je prêt(e) à faire confiance à quelqu'un pour s'occuper de ce que j'ai de plus cher au monde... Parce que choisir un mode de garde c'est aussi un travail sur soi. Il vous faudra peut-être vous préparer à cette séparation. Et parfois, faire garder son enfant chez soi paraît plus rassurant qu'au domicile d'une assistante maternelle.

## **5/ Quelles sont mes priorités en matière d'éducation ?**

Mon enfant a-t-il le droit de regarder la télé ? Que doit-il manger au goûter ? Va-t-il seul dans le bac à sable ? Sur les jeux du parc ? Pour avoir confiance en sa nounou il faut être sûr de ses valeurs éducatives, ou du moins qu'elle respecte les vôtres. Pour éviter tout malentendu, il suffit juste de lui préciser.

## **6/ Est-ce que je dispose du temps et du courage nécessaire pour effectuer un recrutement ?**

Il faut savoir que recruter soi-même sa nounou est une véritable mission. Il faut poster une petite annonce ou contacter directement les assistantes maternelles. Vérifier avec chacune d'elles, par téléphone, vos horaires et leurs disponibilités. Organiser une journée pour les entretiens, voire prendre du temps pour aller visiter leurs maisons. Contacter leurs anciens employeurs, etc... Bref, si vous ne vous en sentez pas capable et que votre budget vous le permet, tournez vous vers une agence.

## **7/ Qu'est-ce qu'une nourrice agréée ? Où la trouver ?**

Une nourrice agréée est une assistante maternelle qui a reçu un agrément du conseil général. Cet agrément signifie qu'elle a suivi une formation de soixante heures, que son logement est approprié pour recevoir des enfants, qu'elle a les compétences nécessaires en terme d'éducation, sécurité, nutrition... Vous pouvez trouver la liste de ces assistantes maternelles dans votre mairie, au service de la Protection maternelle et infantile (PMI)

## **8/ Est-ce que j'envisage que ma nounou fasse également un peu de ménage et de repassage ?**

Si c'est le cas, il faudra la payer en conséquence. De même, il ne faut pas oublier que garder des enfants est un travail à plein temps, le ménage et le repassage ne peuvent s'effectuer que pendant la sieste.

## **9/ A-t-elle des diplômes et de l'expérience ?**

Si ce n'est pas une assistante maternelle agréée, il est nécessaire qu'elle soit titulaire d'un diplôme de la petite enfance, comme un CAP Petite enfance, un Diplôme d'Etat Assistant(e) familial(e) (DEAF), un Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE) ou le BAFA spécialisé Petite enfance. L'expérience avec des jeunes enfants est également primordiale.

## **10/ Suis-je prêt à lui faire confiance ?**

Il s'agit d'une question de feeling. Engager quelqu'un qui ne vous inspire pas confiance c'est un passeport pour l'angoisse. Si son logement est adéquat, son expérience et ses diplômes satisfaisants, il faut aussi que le courant passe. Et ça, ça ne s'explique pas...